

Parc naturel régional du Vercors

ÉCOGARDE

RAPPORT D'ACTIVITE

Sylvain Roche
Secteur
Diois
2024



SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| 1. RAPPEL..... | 3 |
| 1.1. Les écogardes, une équipe de terrain au service du territoire..... | 3 |
| 1.2. Les écogardes et le soutien aux manifestations..... | 5 |
| 1.3. Les écogardes et la gestion des sentiers..... | 5 |
| 1.4. Le secteur Diois et ses communes..... | 5 |
| 2. SYNTHÈSE..... | 6 |
| 3. MISE EN AVANT DE PROJETS SUIVIS..... | 7 |
| 3.1. L'abri de Côte Chèvre..... | 7 |
| 3.2. Mise en place de mobiliers d'accueil et d'informations aux portes d'entrées des sites naturels..... | 8 |
| 4. BILAN PAR COMMUNES..... | 14 |
| 4.1. Commune de Saint-Julien-en-Quint..... | 14 |
| 4.2. Commune de Saint-Andéol-en-Quint..... | 14 |
| 4.3. Commune de Vachères-en-Quint..... | 15 |
| 4.4. Commune de Marignac-en-Diois..... | 15 |
| 4.5. Commune de Ponet-Saint-Auban..... | 16 |
| 4.6. Commune de Sainte-Croix..... | 16 |
| 4.7. Commune de Chamaloc..... | 17 |
| 4.8. Commune de Romeyer..... | 17 |
| 4.9. Commune de Die..... | 17 |
| 4.10. Commune de Laval d'Aix..... | 19 |
| 4.11. Commune de Châtillon-en-Diois..... | 19 |
| 4.12. Commune de Glandage..... | 20 |
| 4.13. Commune de Lus-la-Croix-Haute..... | 21 |
| 5. CONCLUSION..... | 22 |
| 5.1. Temps de travail par missions..... | 22 |
| 5.2. Bilan et perspectives..... | 22 |
| 6. ANNEXE 1 : RENCONTRE AVEC L'ÉCOLE CHABESTAN..... | 24 |
| 7. ANNEXE 2 : COMPTAGE DE TÉTRAS-LYRE..... | 25 |

1. RAPPEL

1.1. Les écocardes, une équipe de terrain au service du territoire

Les écocardes du Parc sont des interlocuteurs de proximité. Ils vous apportent des réponses ou en réfèrent aux services compétents.

LES MISSIONS PRINCIPALES

- Gère principalement le suivi et l'entretien du balisage peinture et de la signalétique directionnelle (panneaux) des sentiers officiels.
- Accueille, informe, sensibilise randonneurs et visiteurs.
- Surveille les sites naturels et veille à leur préservation.
- Sensibilise les visiteurs du Vercors à la richesse et la fragilité des patrimoines à découvrir ainsi que aux enjeux patrimoniaux et socioéconomiques du territoire.
- Assure un suivi scientifique et technique des milieux.
- Est un interlocuteur de terrain privilégié des collectivités du territoire.

TRAVAUX D'ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENT

Assure l'aménagement et la maintenance des installations et équipements liés au mobilier d'accueil, d'information, de signalétique (signalétique directionnelle et balisage).

A noter que l'entretien des chemins et sentiers balisés reste à la charge des collectivités concernées.

Participe à la veille des refuges et abris (propreté, sécurité, petits travaux,...).

LES MISSIONS AUTRES :

- Participe aux patrouilles communes (surveillance et informations), à des chantiers avec les autres éco gardes du Parc et/ou la garderie de la Réserve naturelle des hauts-plateaux du Vercors.
- Participe au suivi et à l'appui technique de certaines manifestations sportives, culturelles, patrimoniales, à la demande des communes du territoire.
- Prise en charge de stagiaires et aide à l'encadrement des chantiers de bénévoles ou de jeunes...

Les écocardes définissent leurs priorités d'interventions sur les chemins en fonction des retours des offices de tourisme, des randonneurs, du monde associatif, de la plateforme Suricate, etc...

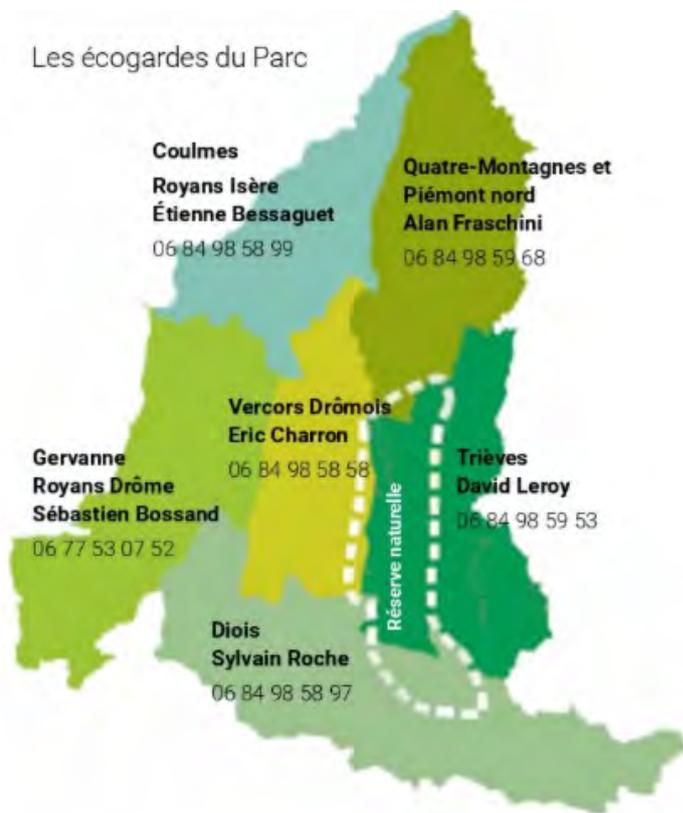
Leurs tournées effectuées en début de saison permettent également de repérer les itinéraires dégradés (veille avant travaux sur sentiers).

Un planning d'intervention permet de couvrir l'ensemble du réseau tous les trois ou quatre ans selon l'étendu des secteurs et la densité du réseau de sentiers (reprise du balisage peinture et veille de la signalétique).



Une équipe composée de six écogardes intervenant pendant six mois (toute l'année pour certains) sur l'ensemble du Parc naturel régional du Vercors et répartis par secteurs.

Les écogardes du Parc



L'équipe des six écogardes, de gauche à droite : Stéphane Fayollat (coordinateur), Etienne Bessaguet, Sébastien Bossand, Alan Fraschini, David Leroy, Sylvain Roche et Eric Charron.

1.2. Les écocardes et le soutien aux manifestations

Le Parc du Vercors rappelle que toutes participations des écocardes aux manifestations du territoire doivent faire l'objet au préalable d'une demande écrite du ou des organisateurs à la direction du syndicat mixte du Parc naturel régional du Vercors.



1.3. Les écocardes et la gestion des sentiers

RÉPARTITION DES COMPÉTENCES ENTRE LES COMMUNES ET LE SERVICE ECOGARDES CONCERNANT LA GESTION DES SENTIERS

L'ÉQUIPE D'ÉCOGARDES

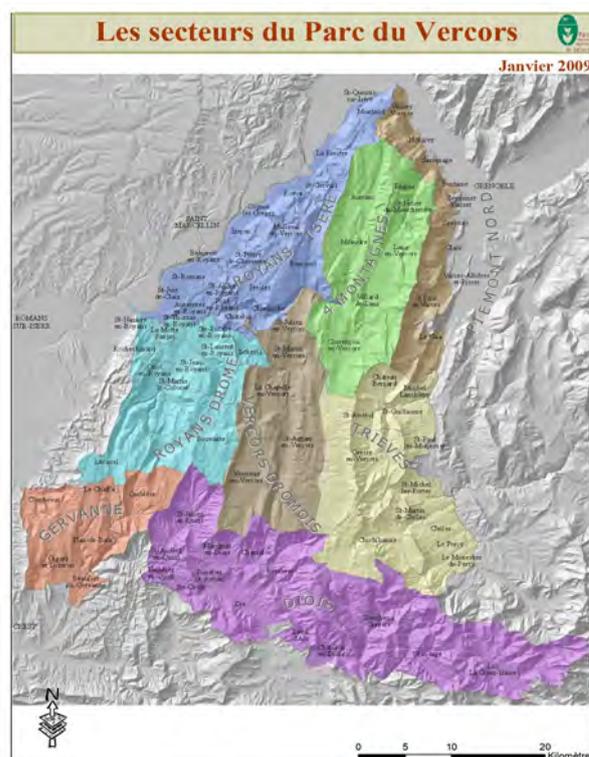
gère principalement le suivi et l'entretien du balisage peinture et de la signalétique directionnelle (panneaux) des sentiers.

LES COMMUNES OU EPCI

assurent la gestion de l'entretien des sentiers (débroussaillage, élagage, travaux...).

1.4. Le secteur Diois et ses communes

Saint-Julien-en-Quint
Saint-Andéol-en-Quint
Vachères-en-Quint
Marignac-en-Diois
Ponet-Saint-Auban
Sainte-Croix
Chamaloc
Die
Romeyer
Laval d'Aix
Châtillon-en-Diois
Glandage
Lus-la-Croix-Haute



2. SYNTHÈSE

GESTION DES SENTIERS

Nombre total de poteaux posés : 46

Nombre de kilomètres balisés au total : 169

Chantiers collectifs :

Installation de l'abri de Côte Chèvre (commune de Châtillon-en-Diois)

Travaux sur le secteur Diois :

- Gestion et installation des panneaux et du mobilier d'accueil aux entrées de certains sites naturels sur la commune de Châtillon-en-Diois.
- Gestion des commandes de poteaux de signalétique avec la scierie de Mensac, fournisseur pour le compte du Parc du Vercors.
- Relevés des compteurs piétons sur les sites d'Archiane et de Bénevisse.

Travaux sur les autres secteurs du Parc du Vercors

Appui à la pose du nouveaux mobilier d'accueil aux entrées de sites de Chichiliane, Gresse-en-Vercors, Saint-Andéol et Clelles.

SUIVI SCIENTIFIQUE (FAUNE FLORE-PROTOCOLES ET COMPTAGES)

Sur la Réserve des Hauts Plateaux du Vercors, et plus précisément sur le secteur de la Bergerie du Jardin du Roy, les 6 et 7 mai, participation au protocole de comptage Tétras Lyre.

Deux équipes en place:

- Lucas Delalande (garde de la Réserve) et Blandine Cosson en stage.
- Sylvain Roche (écogarde PNRV) avec Emeline Guigné, stagiaire en « Master sciences de l'environnement appliquées à la montagne »

Pour rappel, quinze secteurs sur trente pré-définis sont tirés aléatoirement au sort sur l'ensemble de la Réserve (cf. carte en annexe).

Après une nuit sur place à la Bergerie, recensement effectué entre 6h à 8h30. Bilan > trois coqs chanteurs entendus sur notre parcours. Météo humide, pas de vent.

SURVEILLANCE ET ACCUEIL DU PUBLIC SUR SITES

- Samedi 18 mai :

Tournée commune sur la Réserve naturelle des Hauts Plateaux (du vallon de Combeau jusqu'au refuge de Chaumailoux).

- Samedi 14 septembre :

Tournée commune sur la Réserve naturelle des Hauts Plateaux (vallon de Combeau, cabane de l'Essaure et refuge d'Archiane).

- Mardi 30 juillet :

Tournée en Gervanne (Croix du Vellan, cascade de la Druise, canyon des Gueulards).

- Mercredi 31 juillet :

Journée internationale des gardes nature sur l'ENS de la Molière organisée en deux parties : un temps d'information auprès du public sur nos métiers et sur le sens de la journée mondiale puis un autre temps pour de la surveillance feu/bivouac notamment en fin d'après midi jusqu'en début de soirée.

- Mais aussi de nombreuses tournées tout au long de la saison sur des sites majeurs tels qu'Archiane, Valcroissant, vallon de Combeau, Sucettes de Borne, col de Menée/Jocou, vallon de la Jarjatte...

PARTENARIATS ET MANIFESTATIONS (dont les permanence en office de tourisme)

- Permanence les lundis matin à l'office de tourisme de Die (en juillet et août).
- Soirée rencontre/échanges au refuge de la Tour de Borne (Glandage) le 24 juillet.
- Festival « Art et Vignes » sur la commune de Châtillon-en-Diois le 9 août.
- Festiwild sur la commune de Sainte-Croix du 27 au 29 septembre.
- Rencontre organisée par la FFCAM sur la commune de Die le 5 octobre.

ADMINISTRATIFS, RÉUNIONS, FORMATIONS...

- Réunions d'informations avec certaines communes (Glandage, Sainte-Croix, Saint-Andéol).
- Réunion avec la Communauté de Communes du Pays Diois.
- Réunions mensuelles de coordination écocardes/gardes au siège du Parc.
- Gestion des alertes Suricate (plateforme nationale d'alerte sur les problèmes d'entretien).
- Réunion avec l'association les Ours du Glandasse (Die).
- Réunion avec l'association de la Tour de Borne (Glandage).
- Réunion avec le Collectif Diois Piétons (Die).
- Rencontre avec les gérants de refuges d'Archiane, et la Sauvagine (Grimone).
- Utilisation des outils informatique de travail : Orux Map, Liz Map, Egrouppware,...
- Consultation et traitement des mails, des messageries Signal et Whatsapp...
- Réalisation du rapport d'activité.

3. MISE EN AVANT DE PROJETS SUIVIS

3.1. L'abri de Côte Chèvre

Lieu et date(s)

Du 10 au 12 octobre

Descriptif du projet

Dans le cadre du projet de restauration-valorisation des cabanes non gardées en Vercors mené par le Parc du Vercors, la commune de Châtillon-en-Diois a souhaitée travailler sur la mise en valeur de l'ancienne ruine de Côte Chèvre (au-dessus des Nonières).

Autour de la commune, divers partenaires ont été impliqués : la Réserve des hauts plateaux du Vercors, la scierie Maillefaud (pour le débit du bois), l'ESAT de Recoubeau Jansac (pour l'usinage et l'assemblage des pièces), certains habitants, le chantier de jeunes Concordia organisé par le Parc, les écocardes du Parc du Vercors, l'Atelier d'architecture 17C...

Le projet consistait à reconstruire une cabane-abri légère à proximité de la ruine actuelle. Plusieurs opérations ont été menées à cette occasion :

- stabilisation de la ruine
- fabrication et installation d'un abri bois sommaire
- nettoyage de la végétation alentours
- création d'une petite boucle avec panneaux d'informations pour révéler les lieux > mise en valeur de deux éléments marquants (l'ancienne activité agricole du site et l'alambic ayant servi à la distillation de la lavande).

Ayant pris mes fonctions d'écogarde en cours de saison dernière, je prend ce projet passionnant en cours.

En octobre, le montage et la mise en place de l'abri sous forme d'un chantier collectif et

son inauguration ont pu être effectués.

La météo humide de cet automne a empêché de monter en véhicules la fin des matériaux et outils. Nous avons donc « porté », et monter l'abri (sans finaliser le toit et le plancher).



3.2. Mise en place de mobiliers d'accueil et d'informations aux portes d'entrées des sites naturels

À partir de 2021, devant les changements de comportements et l'évolution des publics, le Syndicat mixte du Parc décide d'ajouter à la gamme signalétique existante (charte signalétique du PNRV), un mobilier spécifique d'entrée de sites qui symbolise physiquement le franchissement d'un espace à un autre et qui permet de donner plus d'informations au public sur les usages et recommandations en milieu naturel.

Ces aménagements (36 mobiliers « portes d'entrées » installés) deviennent le premier niveau d'accueil et d'informations, plutôt destiné aux publics peu familiers des codes de la montagne. Ce mobilier a l'ambition d'intégrer le maximum de messages des collectivités partenaires sur le même support, afin aussi d'éviter la prolifération de pancartes et panneaux en tout genre sur un même lieu.



Deux types de mobilier d'entrée ou d'accueil ont été installés :

- le mobilier « porte ».
- le mobilier « base ».



Exemple de mobilier base à la Conversaria (Villard-de-Lans)



Exemple de mobilier porte à la Sierre (Lans-en-Vercors)

Suivant les sites retenus pour être équipés de ces nouveaux mobiliers, différentes combinaisons de structures peuvent être installées : soit une Porte, soit une Base, éventuellement les deux côte à côte.

La saison dernière, des repérages terrain concernant les emplacements des futurs mobiliers avaient été effectués avec la validation des communes concernées (positionnement précis + foncier).

Une grande partie de la saison 2024 a été consacrée à la préparation et à la pose des mobiliers, forcément avec un impact important sur le temps consacré aux autres missions habituelles des écocardes tels que le balisage, la signalétique...

L'organisation théorique pour la mise en place des mobiliers était la suivante :

- pose des vis de fondation par les écocardes et préparation du terrain (nivellement, etc...)
- pose des mobiliers bois par l'entreprise Bâti Bois Construction, systématiquement en présence et avec l'appui d'au moins un écocarde ou un garde de la Réserve.
- montage sur les structures des panneaux d'accueil, d'informations et de sensibilisation par les équipes du Parc (écocardes/gardes).

L'implication des écocardes a été forte, à chaque étape de ces aménagements.

En pratique le travail a été plus long et plus complexe que prévu. En effet suivant le type de sol rencontré, il a parfois été très long et/ou difficile de forer les trous destinés à accueillir les vis spéciales de fondation (photo ci-contre). Parfois nous avons dû avoir recours à d'autres techniques (scellement d'un ou deux pieds de fixation).

Chaque chantier (site) était différent et plus moins difficile du fait de la nature du sol, de la pente ou encore de l'accès.



Pour rappel, les vis de fondation permettent un ancrage au sol de la structure sans utiliser de béton. Suivant la nature du sol, nous avons recours à des longueurs de vis différentes (1m pour les plus grandes, 0,75m et 0,50m).



1ère étape : la pose des vis de fondation

Avant de poser les vis et de forer le sol, il a parfois été nécessaire de réaliser une DICT (Demande d'Intention de Commencement de Travaux) notamment lorsque le lieu de piquetage se trouve proche du centre village ou dans une station de ski, ceci afin de s'assurer de la présence ou non de réseaux souterrains tels que les lignes électriques, des canalisations d'eau ou autres.

Le site retenu et la surface précise d'implantation est validé par la commune ou le propriétaire privé concerné. Une convention de mise à disposition du terrain concerné est systématiquement établie.

Vient alors l'étape concrète de pose, il faut s'assurer que la zone est assez plate et que le nivellement peut se faire manuellement. Le forage peut commencer. L'organisation matériel et la logistique sont assez lourdes : un véhicule type 4x4 qu'il faut parfois plusieurs fois par jour charger et décharger de tout le matériel nécessaire.





Préparation du sol et pose des vis sur le site de la Molière (commune d'Autrans Méaudre-en-Vercors).

L'opération consiste à forer assez profondément dans le sol avec des diamètres de mèches différents pour élargir ensuite progressivement les trous. Différents gabarits sont utilisés pour être au plus juste. Les vis sont ensuite rentrées avec une grosse boulonneuse spéciale. La dernière étape consiste à mettre toutes les vis de niveau à l'aide d'une mire spéciale et d'un niveau optique.



2ème étape : l'installation des structures mobiliers bois

Chaque semaine un planning d'intervention indispensable est pré défini (lieux et équipe(s) de pose). Une organisation conséquente notamment avec l'entreprise Bâti bois Construction qui a nécessité beaucoup de rigueur mais aussi une grande adaptation de toute l'équipe du Parc concernée.

Globalement il s'agit de fixer une platine sur la vis, de garder le niveau et ensuite de monter la structure (montants « piliers » bois) puis l'habillage (planches verticales). En dernier lieu, une couverture (protection métallique) permet de finir l'installation et de protéger le mobilier.



Chantier d'installation du mobilier à Gresse-en-Vercors

3^{ème} étape : la pose des panneaux d'informations

La mise en place des panneaux comme celle des vis de fondation a été réalisée par les écogardes et gardes du PNRV. Ce travail nécessite la présence d'au moins deux personnes (trois idéal), les panneaux étant lourds à soulever et maintenir pendant leurs fixations.



Pose de panneaux d'information sur la structure

Quelques chantiers en photos

Site d'Herbouilly



Carrefour de la Royale



Secteur Quatre-Montagnes



Portes de la Réserve Naturelle





4. BILAN PAR COMMUNES

4.1. Commune de Saint-Julien-en-Quint

| GESTION DES SENTIERS | |
|---|--|
| Nombre de poteaux posés : | Quatre poteaux posés aux lieux-dits Somme Longue, Villeneuve, Tourte et un poteau de rappel à Rouisse. |
| Nombre de kilomètres balisés : | Balisage de la boucle Bouillanain soit 17 km avec 1000m de dénivelé. |
| Chantiers collectifs menés : | |
| Pas de besoin important nécessitant d'organiser un chantier collectif des écogardes sur la commune. | |

4.2. Commune de Saint-Andéol-en-Quint

| GESTION DES SENTIERS | |
|---|--------|
| Nombre de poteaux posés : | 0 |
| Nombre de kilomètres balisés/entretenus : | 1,5 km |
| Chantiers collectifs menés : | |
| Pas de besoin important nécessitant d'organiser un chantier collectif écogardes sur la commune. | |

| |
|--|
| Travaux de petits entretiens : |
| 4 km de veille de sentiers. |
| SURVEILLANCE ET ACCUEIL DU PUBLIC : |
| Après échanges avec la commune, il serait intéressant d'envisager la réouverture de l'itinéraire balisé dans le village et d'apporter si besoin une aide logistique au berger (à re discuter l'an prochain). |

4.3. Commune de Vachères-en-Quint

| | |
|---|--|
| GESTION DES SENTIERS | |
| Nombre de poteaux posés : | Un poteau posé au lieu-dit Laye. |
| Nombre de kilomètres balisés/entretenus : | Aucun cette saison, balisage en place en bon état. |
| Chantiers collectifs menés : | |
| Pas de besoin important nécessitant d'organiser un chantier collectif écocardes sur la commune. | |
| Travaux de petits entretiens : | |
| 7 km de veille de sentiers. | |

4.4. Commune de Marignac-en-Diois

| | |
|---|--|
| GESTION DES SENTIERS | |
| Nombre de poteaux posés : | Cinq poteaux posés sur les sites du col de Ponet/Marignac, à Font Payanne (dont un rappel en complément), à La Fare et au col de Borne. |
| Nombre de kilomètres balisés/entretenus : | Balisage de la boucle : Marignac-en-Diois > col de Vassieux > col de la Chau, soit 11 km Balisage autre secteur : 4 km Au total 15 km. |
| Chantiers collectifs menés : | |
| Pas de nécessité de mener de chantiers collectifs sur la commune. | |
| Travaux de petits entretiens : | |
| Entretien sentier. | |
| SURVEILLANCE ET ACCUEIL DU PUBLIC : | |
| Pendant l'installation du festival Zic in wood (3 juillet), l'école de Chabestan à Die qui était en sortie vélo a trouvé un poussin de Hibou Moyen Duc. Je suis venu constater ...(cf. annexe). | |

4.5. Commune de Ponet-Saint-Auban

| GESTION DES SENTIERS | |
|---|--|
| Nombre de poteaux posés : | Quatre poteaux posés au col de Ponet/Marignac, à Pierre Grosse, à la ferme de Tarrot et aux Clots. |
| Nombre de kilomètres balisés/entretenus : | Balisage du village de Ponet > col de Ponet > crête de Déesse en aller retour soit 9 km Balisage de Sainte-Croix > Ponet > Pierre Plate soit 9 km Remise en état du balisage à Ponet > Pierre Plate > Ramiat soit 6,5km (poteaux installés et modification du balisage suite à des travaux forestiers). Au total 18 km. |
| Chantiers collectifs menés : | |
| Pas de nécessité de mener un chantier collectif sur la commune. | |

4.6. Commune de Sainte-Croix

| GESTION DES SENTIERS | |
|---|--|
| Nombre de poteaux posés : | 0 |
| Nombre de kilomètres balisés : | Balisage entre Sainte-Croix > Ponet > Pierre Plate soit 9 km Remise en état du balisage entre Ponet > Pierre Plate > Ramiat soit 6,5km (poteau posé et modification du balisage suite à des travaux forestiers). Au total : 15 km. |
| Chantiers collectifs menés : | |
| Pas de nécessité de mener un chantier collectif sur la commune | |
| Travaux de petits entretiens : | |
| Modification du balisage sur l'itinéraire de la Crête de Ramiat suite à des travaux forestiers ; à compléter et vérifier l'année prochaine. | |
| PARTENARIATS ET MANIFESTATIONS : | |
| En septembre a eu lieu le festival Festiwild à l'ancien monastère de Sainte-Croix. Durant un week-end autour du thème de la Nature Sauvage se mêlaient arts, spectacles, expositions, projections, rencontres, lectures et conférences. Le Parc du Vercors y a tenu un stand d'informations. Il est également intervenu dans la programmation avec des animations sur des journées scolaires et a organisé des débats. | |

4.7. Commune de Chamaloc

| GESTION DES SENTIERS | |
|--|-------------------------------------|
| Nombre de poteaux posés : | Un poteau posé à la ferme de Baise. |
| Chantiers collectifs menés : | |
| Pas de nécessité de mener un chantier collectif sur la commune. | |
| Travaux sur des espaces réglementés ou fortement fréquentés localisés : | |
| Entretien (débranchage, élagage) de la plateforme d'observation des Vautours. | |
| SURVEILLANCE ET ACCUEIL DU PUBLIC : | |
| Il serait intéressant de prévoir l'année prochaine des temps d'accueil et d'animation à la plate forme d'observation Vautours ; cette demande provient notamment de l'office de tourisme de Die. | |

4.8. Commune de Romeyer

| GESTION DES SENTIERS | |
|---|--|
| Nombre de poteaux posés : | Quatre posés sur les sites de Romeyer, Pas de la Roche, le Bichon et Pison. |
| Nombre de kilomètres balisés/entretenus : | Balisage autour de Pison soit 8 km Balisage autour du croisement Le Bichon soit 10 km. Au total : 18 km. |
| Chantiers collectifs menés : | |
| Pas de nécessité de mener un chantier collectif sur la commune. | |

4.9. Commune de Die

| GESTION DES SENTIERS | |
|--|--|
| Nombre de poteaux posés : | Dix sept poteaux posés sur les lieux-dits Bassette, pic de Beauvoisin, Les alisiers, Bec Oiseau, Pennes ,col de Ginayes, col de Villard, Gros Chêne, col Bergu, l'abbaye Valcroissant, Truchard, bas de l'Ane, Ausson, au camping la Pinède, Pont neuf, Le Fays. |
| Nombre de kilomètres balisés : | Balisage sur 10 km en aller retour de La Pinède à Combe Ravin. |
| Chantiers collectifs menés : | |
| Pas de nécessité de mener un chantier collectif sur la commune. | |
| Travaux de petits entretiens : | |
| En 2025, il serait prioritaire de mettre en place un balisage sur le nouvel itinéraire d'accès à la Croix de Justin. En attente d'information de la commune. | |

Travaux sur des espaces réglementés ou fortement fréquentés localisés :

Pose du nouveau mobilier d'accueil des portes d'entrée sur des sites naturels avec une installation au parking de l'Abbaye de Valcroissant.

SURVEILLANCE ET ACCUEIL DU PUBLIC :

Tournées régulières de surveillance et d'accueil du public sur le site de Valcroissant.

PARTENARIATS ET MANIFESTATIONS :

- Permanence à l'office de tourisme de Die les lundis matin sur les mois de juillet et août.

Cette permanence est toujours très appréciée à la fois par l'équipe d'accueil et par les visiteurs, d'autant plus que cette matinée est fort fréquentée.

Pour l'équipe, c'est l'occasion d'avoir les dernières nouvelles du terrain (éventuelles difficultés, dégradations, état des chemins...) que je leur fait remonter et de pouvoir les rediffuser auprès du public. L'équipe de l'office de tourisme peut s'appuyer sur l'écogarde pour les demandes sur la randonnée, la sensibilisation auprès des publics et la diffusion de conseils pratiques.

- Temps d'informations à l'office de tourisme de Châtillon-en-Diois.

Au cours de l'été, un écogarde et un garde de la Réserve naturelle des hauts plateaux ont pu faire quelques passages au bureau d'information de Châtillon-en-Diois. Cette démarche est appréciée par la personne en charge de ce point informations pour avoir des actualités récentes de terrain.

- Des échanges d'informations sur les actualités du territoire avec les offices de tourisme en particulier pour les agents saisonniers, réalisées par les écogardes et gardes.

Des besoins ont été recensés comme la présentation du métier d'écogarde, les bonnes pratiques en milieux naturels, la présentation du carto-guide Vercors Diois (utilisation, lecture, différences avec une carte IGN...), la suggestion de randonnées phares et le niveau d'accès, de difficulté (famille, sportif...).

Cette démarche est déjà mise en place par l'office de tourisme avec un certains nombres de prestataires (ex. la Drômoise, la fête de la Transhumance et de la Clairette, la Fédération de Pêche). Des éducteurs existent également pour le personnel saisonnier des OT avec la Réserve naturelle. Quelques interventions chez certains prestataires se font également (ex. chez Jaillance, la distillerie des 4 Vallées, Accropark...).

Une autre demande de l'office de tourisme serait d'être régulièrement renseigné sur la réintroduction des Vautours par le Parc du Vercors (aires de nourrissage, liens avec les éleveurs locaux...)

- Participation aux rencontres FFCAM à Die le 05 octobre au camping du Riou Merle, afin d'échanger sur les enjeux de biodiversité dans les sites de pratiques de sports de nature.

Une centaine de personnes présentes dont beaucoup intéressées par le stand.

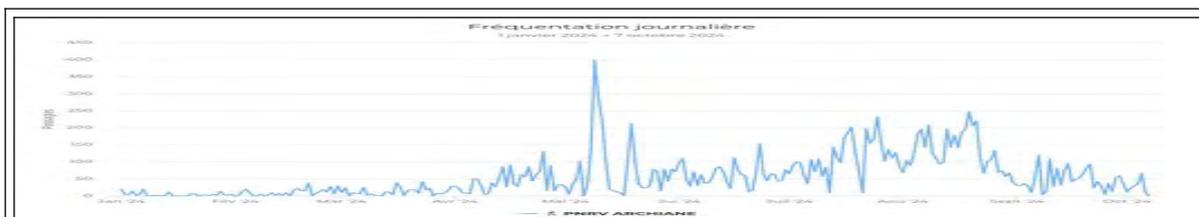
- Pour 2025, il est prévu une rencontre avec l'association les Ours du Glandasse dès juin pour s'organiser sur les éventuelles interventions de terrain. La même démarche est prévue avec le Collectif Diois Piéton.

4.10. Commune de Laval d'Aix

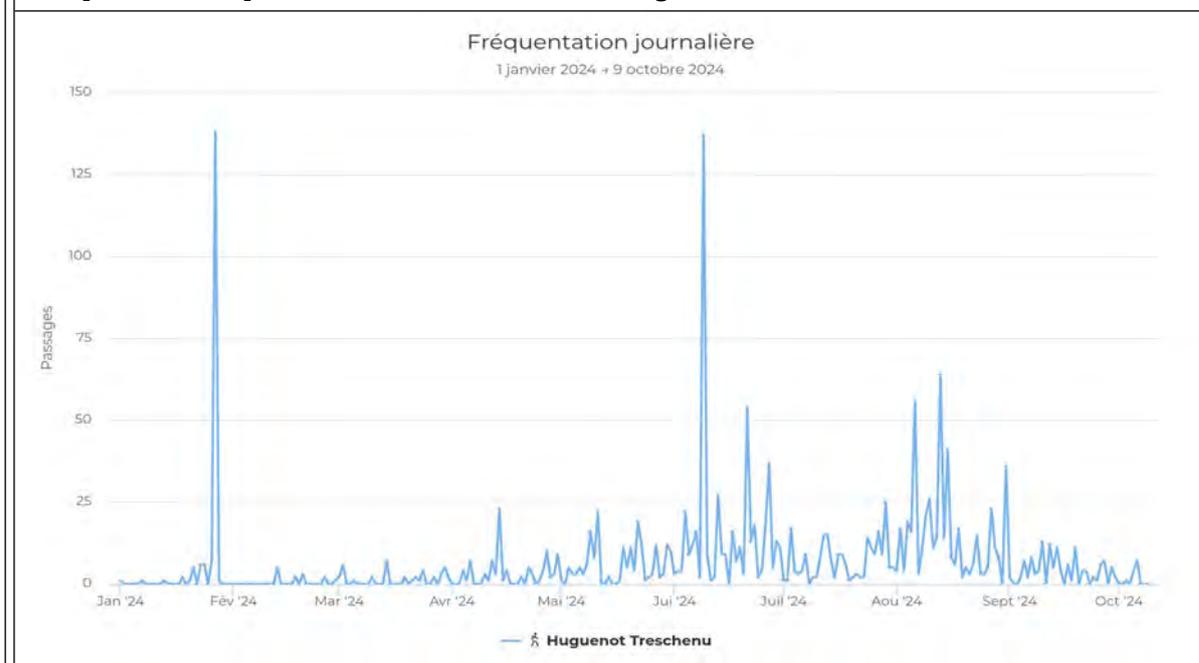
| GESTION DES SENTIERS | |
|---|--|
| Nombre de poteaux posés : | Deux poteaux posés au col des Caux auquel s'ajoute un poteau de rappel directionnel. |
| Nombre de kilomètres balisés : | Balisage entre le Collet et Laval d'Aix, entre Saint-Roman et la cabane de Maupas soit 9 km. |
| Chantiers collectifs menés : | |
| Pas de nécessité de mener un chantier collectif sur la commune. | |

4.11. Commune de Châtillon-en-Diois

| GESTION DES SENTIERS | |
|--|--|
| Nombre de poteaux posés : | Six poteaux posés sur les lieux-dits : col des Caux, le Moulin, Archiane (auquel s'ajoute deux poteaux de rappels sur la boucle pour le sentier des Vautours). |
| Nombre de kilomètres balisés : | 5 km |
| Chantiers collectifs menés : | |
| Chantier collectif pour la mise en œuvre de l'abri de Côte chèvre (cf 3-mise en avant de projet). | |
| SURVEILLANCE ET ACCUEIL DU PUBLIC : | |
| <p>- Samedi 18 mai, tournée commune avec un garde sur la Réserve des Hauts Plateaux au niveau du vallon de Combeau et du refuge de Chaumailoux. Bilan : dix sept voitures au parking de Combeau, quinze personnes rencontrées, environ soixante dix personnes croisées (trente tentes, vingt personnes dans le refuge, soixante bouquetins à proximité).</p> <p>- Samedi 14 septembre, tournée commune avec Anne-Julie Parsy, garde de la Réserve naturelle à Combeau et à la cabane de l'Essaure (dix personnes présentes). Météo très froide. Ce fût aussi l'occasion de préparer ensemble la rencontre avec la FFCAM à Die et la rencontre avec le refuge d'Archiane (projet 2025).</p> | |
| Compteur de fréquentation sur le sentier des Vautours à Archiane : | |
| <p>Fréquentation journalière 1 janvier 2024 + 7 octobre 2024</p> <p>Passages</p> <p>Jan '24 Fev '24 Mar '24 Avr '24 Mai '24 Juin '24 Juil '24 Aou '24 Sept '24 Oct '24</p> <p>PNRV ARCHIANE</p> | |



Compteur de fréquentation sur le sentier des Huguenots aux Nonières :



PARTENARIATS ET MANIFESTATIONS :

Participation au festival Arts et Vigne avec au programme :

- La projection du film RICE Ciel Etoilé avec Emmanuel Jeanjean (Parc du Vercors), en présence de quarante personnes.
- La projection du film «Discrète Chevèchette» suivi d'un débat avec Brice Palhec, garde de la Réserve en présence de cinquante personnes auxquelles s'ajoute d'autres de passage.

L'année prochaine, il serait intéressant de prévoir un temps d'accueil et d'animation à la plate forme d'observation des Vautours à Archiane dans ce cadre là.

4.12. Commune de Glandage

| GESTION DES SENTIERS | |
|---|---|
| Nombre de poteaux posés : | Six poteaux posés aux lieux-dits La révolte, col de l'Airnoux, Pierre Buffe, hameau de l'Eglise, Piégu, La Pouyat. |
| Nombre de kilomètres balisés/entretenus : | Balisage entre les Sucettes de Borne et le Jocou soit 12 km Balisage vers Pellebit soit 14 km Balisage entre les Reyssets et la fin du hameau de l'Eglise soit 16 km. Au total : 42 km |
| Chantiers collectifs menés : | |
| Pas de nécessité de mener un chantier collectif sur la commune. | |

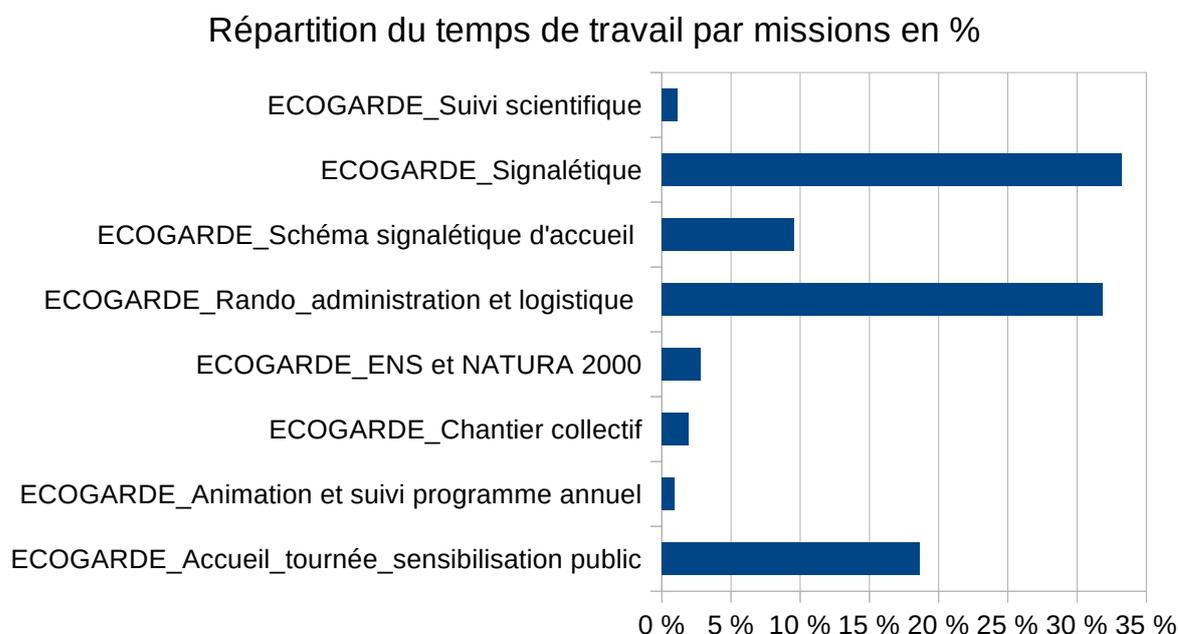
| |
|---|
| Travaux de petits entretiens : |
| <p>- Suite à des travaux forestiers au col de la Peyère, deux poteaux et un panneau ont été posés mais aussi de la reprise du balisage peinture a été faite.</p> <p>- Du repérage a été fait sur le secteur de la Corniche des Gâts sur 8 km pour rechercher un nouvel itinéraire et faire un état du balisage > un poteau a été remis en place, le balisage a été vérifié et est opérationnel, le nouveau tracé est en cours de réalisation (des poteaux à changer sur Combe Chauvier, col Sambuc)...mais il faut attendre la validation de la commune et du propriétaire.</p> <p>- Le balisage sur la boucle de Pellebit a été repris soit 10,5 km en aller retour auquel s'ajoute une boucle de 3,5 km, le chemin a été dévégétalisé, le balisage repris à l'intersection entre la piste et le chemin.</p> <p>Pour 2025, il faudra poursuivre l'aménagement du sentier de « la corniche des Gâts » après retours de la commune.</p> |
| SURVEILLANCE ET ACCUEIL DU PUBLIC : |
| Tournées régulières sur les sites des Sucettes de Borne, de Jiboui et du Jocou. |
| PARTENARIATS ET MANIFESTATIONS : |
| <p>- Soirée rencontre/échanges au refuge de la Tour de Borne :</p> <p>Quelques personnes rencontrés en montant au refuge mais aussi depuis le parking, des échanges intéressants. A noter, aucun campement ni feu, aucun camping car stationné au retour le soir.</p> <p>La soirée au refuge a été très intéressante. Des discussions sur le Parc du Vercors et la Réserve naturelle, les missions des écocardes, la réintroduction du Gypaète barbu, le protocole Chevèchette/Tengmalm,etc...</p> <p>Pour 2025, il serait intéressant de poursuivre le partenariat avec l'association Tour de Borne (animation soirée au refuge et des temps de rencontre avec les éducateurs-trices spécialisé.es).</p> |

4.13. Commune de Lus-la-Croix-Haute

| | |
|---|---|
| GESTION DES SENTIERS | |
| Nombre de poteaux posés : | Six poteaux installés au niveau du Caire, de la cascade de Mougious, du ravin de Fleyrard, de la cabane de Fleyrard et du ravin de la Chaumette (deux poteaux). |
| Nombre de kilomètres balisés : | Au départ du Caire, des boucles Toussière, du col de Lus, du col Navite > soit au total 25 km |
| Chantiers collectifs menés : | |
| Pas de nécessité de mener un chantier collectif sur la commune. | |
| SURVEILLANCE ET ACCUEIL DU PUBLIC : | |
| Tournées régulières effectuées sur le site classé du vallon de la Jarjatte. | |
| PARTENARIATS ET MANIFESTATIONS: | |
| Il faut prévoir l'année prochaine un partenariat pour la fête mycologique en octobre. Et augmenter d'avantage les temps d'échange avec l'office de tourisme, la mairie. | |

5. CONCLUSION

5.1. Temps de travail par missions



5.2. Bilan et perspectives

Cette saison 2024 (la première complète pour moi) est plutôt positive, dense et riche, non sans avoir rencontré quelques difficultés avec notamment l'implantation des nouveaux mobiliers d'accueil aux portes d'entrée des sites naturels. Les repères, logiques et habitudes de travail commencent à se mettre en place progressivement. Des projets restent en cours de réalisation et je souhaite vivement les terminer la saison prochaine, mais aussi en développer d'autres.

Les principaux projets en cours à finaliser sont :

- La cabane de Côte Chèvre avec la finalisation de l'abri et la mise en place d'actions de valorisation associées.
- La poursuite des partenariats avec l'association de la Tour de Borne, le refuge d'Archiane, l'association des Ours du Glandasse et le collectif Piéton Diois.
- L'aboutissement d'une solution de passage pour le chemin de randonnée sur Glandage.

Les actions à construire, travailler comme :

- Réaliser un état des lieux complet sur le réseau de sentiers avec les communes durant les deux ou trois saisons à venir, en vue de bien préparer la ré édition du prochain carto guide Diois.
- Animer des temps de rencontre autour de la thématique des Vautours du Diois sur la plateforme de Chamaloc et sur le sentier d'Archiane durant l'été, certainement du matériel

pédagogique à avoir en appui.

- Faire des points réguliers avec les partenaires comme la Communauté de Communes et l'ONF.

- Mettre en place un chantier commun avec le collectif Piéton Diois et peut-être un autre avec les Ours du Glandasse.

- Poursuivre les discussions entre collectivités afin d'envisager des possibilités d'étendre le contrat de travail à l'année > poursuite et suivi régulier des projets en cours.

Il ne faut pas oublier de remercier :



Gaëtan, stagiaire de seconde (stage d'observation)



Michel Morin, précédent écogarde du secteur Diois

6. ANNEXE 1 : RENCONTRE AVEC L'ÉCOLE CHABESTAN

« Bonjour à vous, élèves et enseignant-es de l'école Chabestan à Die.

Je tenais à vous remercier et à vous raconter la fin de l'histoire de notre ami le jeune Hibou Moyen Duc de Marignac-en-Diois.

Vous vous souvenez sûrement de ce jour de juin, lors de votre journée à vélo, vous aviez trouvé un jeune poussin près des tables de pique-nique à Marignac-en-Diois.

Je l'avais alors mis délicatement à l'écart, caché dans les buissons. Mais notre jeune Hibou avait très envie de découvrir le monde et il était ressorti de sa cachette le lendemain.

Grâce à la bienveillance de tou-tes (LPO, organisateurs du festival) mais surtout de ces parents qui n'étaient jamais très loin pour le nourrir, il était en sécurité et grandissait tranquillement.

Mais le samedi soir, il y eu le festival Zic In Wood et il était bien trop jeune pour vivre sa première soirée de festival...aussi nous lui avons trouvé une nounou pour un soir (Michèle). Il a été remis dans sa forêt le lendemain. Peut-être le recroiserons nous un soir... »

Je tenais à vous remercier de m'avoir appelé. Vous avez très bien agit car le Hibou Moyen Duc est une espèce protégée par la loi. Personne ne doit lui faire du mal, ni le prendre, le toucher. Donc si vous trouvez un animal sauvage, il faut appeler la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux).

Alors, merci encore et n'oubliez pas que les Hiboux sont chouettes !



7. ANNEXE 2 : COMPTAGE DE TÉTRAS-LYRE



Réserve Naturelle
HAUTS PLATEAUX DU VERCORS

**Tétras-Lyre : Programme OGM 058
Recensement sur secteurs échantillons**

**Compte-rendu des comptages au chant de
Tétras-lyre
sur la Réserve Naturelle des Hauts-
Plateaux du Vercors
(Unité TLY : 8210615 - Grand Veymont)**



PRÉSENTATION DES RÉSULTATS 2023

Référent : Hervé Tournier (garde RNHPV)

Structure : PNRV

Année : 2023

Rappel du protocole :

L'objectif du protocole d'échantillonnage spatial des secteurs de comptage au chant du tétras-lyre est double :

- Estimer la taille de la population de coqs chanteurs à l'échelle des régions naturelles,
- Estimer les tendances des effectifs des régions naturelles en analysant les changements observés entre les estimations successives obtenues au cours du temps.

La RNNHPV a souhaité obtenir des résultats précis à l'échelle de la réserve, aussi ce sont la moitié des 30 secteurs du territoire qui sont sélectionnés et comptés chaque année afin d'estimer la taille de la population et les tendances d'effectifs. Cette année, pour le traitement des données et la réalisation de l'échantillonnage, les statisticiens de l'OGM ont choisi l'option de tirage aléatoire simple sans stratification (contrairement à 2020 où on avait pris en compte 2 strates différentes en fonction de la distribution connue des coqs sur le territoire de la réserve naturelle, afin de minimiser la variance intra-strate par rapport à la variance inter-strates). Après analyse des données de 2020, il est effectivement apparu que la stratification ne fonctionne pas, la distribution spatiale des coqs dans la réserve n'étant pas stable dans le temps.

Cela ne change rien quant à la réalisation du protocole, mais uniquement dans le tirage aléatoire des secteurs et l'analyse statistique des données.

Le protocole de comptage est le même qu'habituellement, l'observateur se déplace dans le secteur choisi selon un itinéraire pré-établi, et compte tous les individus mâles et femelles vus et/ou entendus, en limitant le dérangement au maximum mais en essayant de passer proche des places de chant connues.

Le comptage commence une heure avant le lever du soleil et finit au maximum 2 h après.

Présentation de la zone de comptage :

En 2023, **15 secteurs** ont été sélectionnés et **13** ont été comptés (2 secteurs n'ont pu être comptés suite à un dysfonctionnement d'organisation interne au service): 821060428, 821061539, 821061519, 821061521, 821061522, 821061523, 821061506, 821061507, 821061515, 821061525, 821061527, 821061530, 821061531.

Déroulement des comptages :

Les comptages se sont déroulés sur une journée, le 4 mai, définis ci-dessous :

| Date du comptage | Secteur du comptage | Agents |
|-------------------------|----------------------------|--|
| 04/05/2023 | 821060428 | Benoit Betton RNNHPV |
| | 821061519 | Alan Fraschini PNRV, Stéphane Fayollat PNRV |
| | 821061539 | Alan Fraschini PNRV, Stéphane Fayollat PNRV |
| | 821061521 | Etienne Bessaguet PNRV |
| | 821061522 | Natan Revol RNNHPV |
| | 821061523 | Anne-Julie Parsy RNNHPV |
| | 821061506 | Sébastien Bossand PNRV |
| | 821061507 | Hervé Tournier RNNHPV |
| | 821061515 | David Leroy RNNHPV |
| | 821061525 | Jean Andrieux RNNHPV |
| | 821061527 | Lucas Delalande RNNHPV |
| | 821061530 | Brice Palhec RNNHPV |
| | 821061531 | Michel Morin PNRV |

Pour 2023, ce suivi a donc demandé 1 journée de comptage et la présence de 13 observateurs (13 jours-agent).

Condition d'applicabilité des comptages :

Conditions de visibilité (bonne, nuage bas, brouillard, ...) :

| | |
|------------|--|
| 04/05/2023 | Beau, vent parfois fort selon les secteurs |
|------------|--|

Etat de la couverture neigeuse : 0 %

Etat de développement de la végétation : -

Comportement des oiseaux

Durée et intensité de l'activité de parade et de chant des mâles : mâles assez actifs, souvent perchés

Activité des poules :

Résultats des comptages :

| Date | N° de secteur | Nombre de mâles | Nombre de poules |
|-------------|----------------------|------------------------|-------------------------|
| 04/05/23 | 821060428 | 1 | 0 |
| | 821060432 | <i>Non parcouru</i> | |
| | 821061519 | 1 | 1 |
| | 821061539 | 0 | 0 |
| | 821061521 | 5 | 0 |
| | 821061522 | 3 | 0 |
| | 821061523 | 4 | 1 |
| | 821061506 | 3 | 0 |

| | | | |
|--|--------------|---------------------|----------|
| | 821061507 | 1 | 0 |
| | 821061515 | 0 | 0 |
| | 821061525 | 4 | 0 |
| | 821061527 | 8 | 1 |
| | 821061530 | 4 | 1 |
| | 821061531 | 0 | 0 |
| | 821061536 | <i>Non parcouru</i> | |
| | TOTAL | 34 | 4 |

NB : tous les résultats de comptage doivent apparaître dans ce tableau même ceux des comptages annulés pour cause de mauvais temps ou autres raisons ; les individus notés sont ceux qui se situent à l'intérieur des secteurs, ceux vus/entendus en dehors ne sont pas comptabilisés.

Un grand merci à tous les participants !